

Règles de Vie de notre restaurant scolaire :

**Notre restaurant scolaire doit être un lieu de calme et de convivialité.
Pour bien fonctionner, on respecte des règles simples d'organisation et de savoir-être.**

A « la cantine », chacun a ses droits, mais aussi chacun a ses devoirs !

Droit et devoir de respect et de savoir vivre ensemble



Chaque enfant comme chaque adulte a le **droit au respect** et
chacun a le **devoir de respecter l'autre.**

Le respect interdit tous les gestes ou paroles susceptibles de blesser ou de traduire de
l'indifférence ou du mépris, les gros mots, les insultes...

Droit et devoir de propreté, d'hygiène et de sécurité



Chaque jour de cantine, **les enfants ont le droit à un repas équilibré :**

Les repas servis sont étudiés par un nutritionniste. Ils sont soumis à des règles d'hygiène
et de sécurité très strictes.

Les menus sont affichés à l'avance ou consultables sur internet.

Chaque jour de cantine, **il faut :**




se laver les mains avant et après le repas, sans gaspiller les serviettes jetables,
goûter à chaque plat,
manger proprement,
ne pas gâcher de nourriture,
se servir de sa serviette de table papier,
parler sans élever la voix,
écouter les consignes de l'adulte,
se tenir correctement.

Au restaurant scolaire **sont interdits :**



les bonbons, les chewing-gums et autres friandises, les objets susceptibles de troubler
l'ordre du repas.

 Le manquement à ces règles de fonctionnement et de vie peut donner lieu à des
réprimandes qui seront portées à la connaissance des parents. Dans le pire des cas, une
exclusion temporaire ou définitive pourra être décidée.

Je m'appelle :

.....

Classe :

Signature de l'élève :